Ville de Genève
Conseil municipal

M-1636

Réponse du Conseil administratif du 20 juin 2023 à la motion du 7 septembre 2021 de Mmes et M. Livia Zbinden, Brigitte Studer, Corinne Bonnet-Mérier, Gazi Sahin, Audrey Schmid, Maryelle Budry et Monica Granda: «Crevasses, déformations du sol, vétusté: pour une rénovation du terrain de basket-ball et des pistes d'athlétisme du centre sportif de Varembé, permettant des pratiques sportives en toute sécurité».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

– que les infrastructures publiques de la Ville de Genève dédiées au sport et ouvertes à la population se doivent de ne pas mettre en danger les usagères et usagers dans leur pratique sportive;
– que le centre sportif de Varembé souffre déjà depuis plusieurs années de problèmes de vétusté, d'usure, de déformations du sol et de crevasses compromettant la sécurité des usagères et usagers, notamment sur les zones d'athlétisme et le terrain de basket-ball;
– que l'allégement des mesures liées à la pandémie de Covid-19 offre une vraie opportunité aux usagères et usagers du centre sportif de revenir pratiquer leurs activités sportives, et qu'un retour durable dans le centre sportif de Varembé doit absolument s'accompagner d'un accès à des infrastructures de qualité;
– que seule une étude d'aménagement de vestiaires pour le stade de Varembé figure dans les projets actifs du 16e plan financier d'investissement;
– que les pratiques culturelles et sportives populaires se doivent d'être soutenues de la même manière que les autres,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

– de prévoir dans les plus brefs délais la rénovation du terrain de basket-ball et des pistes d'athlétisme du centre sportif de Varembé souffrant particulièrement de déformations et de crevasses dans le sol, mettant en danger les usagères et usagers dans leur pratique sportive;
– de réfléchir à une rénovation globale du centre sportif de Varembé, afin d'offrir à la population des infrastructures de qualité répondant aux normes en matière de sécurité.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif souscrit pleinement aux considérants de cette motion et à la nécessité de pouvoir offrir des infrastructures sportives de qualité à la population genevoise.

Le département de la sécurité et des sports (DSSP) a d'ailleurs fait de la modernisation et du développement des infrastructures sportives une priorité du plan directeur des sports 2022-2030.

S'agissant de la première invite, le Conseil administratif a présenté au Conseil municipal la proposition PR-1539 destinée à ouvrir un crédit de 2 950 000 francs pour la rénovation des sols souples de la zone d'athlétisme et multisports et des murs d'enceinte, ainsi que l'installation d'un éclairage adapté du stade de Varembé. Votre Conseil a voté ce crédit lors de sa séance du 7 février dernier.

Le vote de ce crédit était nécessaire, car il est vrai que le sol souple du centre sportif de Varembé a atteint le terme de sa durée de vie. Il présente en effet de multiples imperfections qui s'avèrent être de potentiels dangers pour les usagers et usagères et rendent parfois l'installation impraticable. En particulier, la piste n'est plus perméable, la piste de longueur est bosselée en raison de la poussée des racines des arbres, le revêtement de sol se décolle par endroits et les marquages s'effacent.

Les travaux de rénovation du sol souple de Varembé commenceront à la fin de cet été.

S'agissant de la deuxième invite, une demande de crédit pour une pré-étude visant la démolition/reconstruction du centre sportif, y compris de la piscine, sera déposée en 2023 au Conseil municipal. Dans un deuxième temps, une demande de crédit d'étude concernant la reconstruction du centre sportif sera déposée en 2026 afin de lancer un concours d'architecture. Le crédit de réalisation de la démolition/reconstruction sera enfin déposé en 2029, avec pour objectif l'ouverture du nouveau centre sportif en 2033.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:	La conseillère administrative:
Gionata Piero Buzzini	*Marie Barbey-Chappuis*